

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mercredi, 25 Août 2021 08:30 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Concertation nationale sur les systèmes alimentaires en République Centrafricaine
COORDONNATEUR	DOUI Francis
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/41867/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	République centrafricaine

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

75

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18

4 19-30

36 31-50

34 51-65

1 66-80

0 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

62 Homme

13 Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

27 agriculture/cultures

2 Pêche et aquaculture

8 Élevage

1 Agroforesterie

3 Environnement et écologie

2 Commerce

1 Éducation

1 Communication

6 Transformation des aliments

0 Commerce alimentaire, marchés

3 Industrie alimentaire

0 Services financiers

2 Soins de santé

3 nutrition

9 Gouvernement national ou local

5 Utilitaires

0 Industrie

1 Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

Petite / moyenne entreprise / artisan

Grande entreprise nationale

Société multinationale

Petit exploitant

Exploitant moyen

Grand exploitant

Organisation non gouvernementale locale

Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

Science et université

Travailleurs et syndicats

Membre du Parlement

Autorités locales

Gouvernement et institution nationale

Communauté économique régionale

Nations Unies

Institution financière internationale

Fondation privée / Partenariat / Alliance

Groupe de consommateurs

Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES ?

Le contexte socio – politique de la RCA a été troublé par la crise post – électorale. Le Gouvernement a été mis en place le 23 Juin 2021 en dehors de la limite pour l'organisation des dialogues (31 Mai 2021). Toutefois, le Coordonnateur National a été désigné le 16 Juillet 2021 par un Arrêté du Premier Ministre. Une équipe d'experts a été constituée pour préparer la tenue d'un seul dialogue élargi à tous les acteurs du domaine alimentaire dans le pays à savoir les Institutions étatiques, les autorités administratives locales, les opérateurs économiques privés, les organisations paysannes, les industriels et les organisations non gouvernementales ainsi que les partenaires techniques et financiers. Le pays a pris part, malgré le retard, au Pré-Sommet de Rome en présentiel et les experts ont suivi les sessions en ligne. Les experts ont ensuite travaillé sur l'état des lieux du système alimentaire centrafricain avant l'organisation pratique du dialogue. Il a fallu mobiliser les partenaires financiers en très peu de temps pour rassembler le budget nécessaire à la tenue de la concertation nationale retenue comme approche. Les différentes parties prenantes ont été identifiées de manière inclusive pour assurer la représentativité de tous les acteurs. Les termes de référence ont été partagés aux invités en prélude à la tenue des sessions. Une intense campagne d'information a été menée par les médias de la place. L'engagement du Gouvernement s'est matérialisé par la présence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'ouverture de l'atelier de concertation nationale sur le système alimentaire centrafricain. La coordonnatrice des Agences du Systèmes des Nations Unies a aussi marqué sa présence et son engagement pour la tenue de cette concertation nationale afin de soutenir ce processus. Trois jours de sessions (25, 26 et 27 Août 2021) ont permis aux participants de discuter des enjeux du système alimentaire en général et de formuler des recommandations.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Dès l'engagement du Gouvernement, les préalables à l'organisation de la concertation nationale ont été apprêtés sans délais. La concertation nationale a été organisée de manière inclusive et représentative. Ce qui respecte la diversité des acteurs et la complexité des enjeux. Les délégués invités ont répondu en toute confiance et ont débattu des thématiques en toute sincérité. Des engagements ont été pris à tous les niveaux en lien avec les recommandations formulées.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Les concertations nationales obligent à tenir compte des contextes agro – écologique et sécuritaire. De même, il est intéressant de faire un état des lieux de manière participative. Enfin, il est souhaitable, pour un engagement avec diverses organisations, d'anticiper la mobilisation des ressources auprès des partenaires et potentiels bailleurs.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Les termes de référence ont pris en compte l'ensemble des cinq pistes d'action. L'objectif général de la concertation nationale était d'explorer les voies nationales vers un système alimentaire durable afin de dynamiser et accélérer l'atteinte des 17 ODD à l'horizon 2030 en l'occurrence l'ODD2.

Par ailleurs, l'examen de l'état des lieux a été discuté avec les participants au dialogue et des contributions enrichissantes ont été faites.

Quelques liens inter pistes ont aussi été discutés.

La sécurité, les semences, le foncier, les infrastructures rurales, l'énergie, le financement agricoles ont été des points transversaux à toutes les pistes d'actions.

Les principaux leviers de changements identifiés sont relatifs à :

- Leadership du gouvernement à travers la mise en place d'une banque agricole
- Le renforcement de la gouvernance au niveau régional et local
- L'adoption d'un nouveau code foncier
- Le développement d'une stratégie d'achat auprès des petits producteurs et développement de chaîne de valeur
- La mise en place d'une réserve alimentaire stratégique articulée autour de filets sociaux adaptatifs de sécurité alimentaire
- Le renforcement de capacité des services techniques et des organisations de producteurs afin de garantir la pérennité des actions.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Le diagnostic de la situation fait ressortir que les potentialités alimentaires du pays sont largement sous exploitées. Les petits exploitants qui représentent l'essentiel de la chaîne de production alimentaire font face à des défis agricoles multiples. Il s'agit notamment du manque d'accès aux intrants de bonne qualité (tels que les semences, les engrais, les pesticides, l'encadrement) et des équipements de qualité insatisfaisante (faible mécanisation). L'insécurité civile demeure le facteur déterminant de l'insécurité alimentaire du fait de son impact profond sur les principales sources de nourriture et de revenus des ménages. Cette décennie des systèmes alimentaires, est l'occasion pour notre pays de prendre conscience de la nécessité d'améliorer la résilience économique en général et le système alimentaire en particulier

Les différents échanges ont fait ressortir des leviers de changements importants pour surmonter les défis et valoriser les systèmes alimentaires comme un puissant moyen pour améliorer les conditions de vies des communautés et renforcer la paix, la réconciliation et la cohésion sociale. L'implication des différentes parties prenantes des systèmes alimentaires nationaux, gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civiles, organisations paysannes ainsi que la communauté scientifique nationale, ont dégagé une vision commune à l'horizon 2030. Des engagements ont été pris à tous les niveaux pour actions en faveur de la transformation des systèmes alimentaires. Le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture renforcera son leadership dans la coordination des actions afin de garantir les synergies et complémentarités entre les différents acteurs.

Les points d'accords ont principalement porté sur

- la consolidation de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, le renforcement de l'autorité de l'Etat et son leadership dans la coordination des actions.
- le développement d'une agriculture sensible à la nutrition avec l'ambition de réduire la malnutrition chronique d'au moins 10% dans 3 ans
- la mise en place d'une stratégie d'appui des petits producteurs incluant la faciliter l'accès au financement, la réhabilitation des infrastructures
- l'exploitation d'environ 40% de nos terres agro – écologiques d'ici les 3 années à venir ;
- Le renforcement de la résilience des communautés vulnérables à travers le développement des chaînes de valeurs agricoles et la mise en place de filets de sécurité alimentaire ;
- Le renforcement de la capacités services techniques du gouvernement ainsi que des acteurs locaux afin de garantir la pérennisation des actions

Les besoins d'établir des liens entre acteurs porte sur les défis de l'intégration de la nutrition dans le secteur agricole afin de réduire l'écart entre les aliments disponibles et accessibles et les aliments nécessaires pour une alimentation saine (sûre et nutritive) et équilibrée de toutes les populations

Des réflexions et approfondissements sont nécessaires sur les questions de l'accès à la terre, l'adaptation des habitudes alimentaires et certains réactualisation et harmonisation de certains des textes réglementaires relatifs aux systèmes alimentaires.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/5

- La disponibilité des aliments à haute valeur nutritive au sein des ménages est durablement assurée
- La mise en œuvre d'actions visant à réduire la malnutrition chronique d'au moins 10% dans 3 ans ;
- Les infrastructures et les bonnes techniques de conservation et de transformation des productions sont vulgarisées
- le système d'analyse du risque fonctionne et d'alerte précoce
- le système de surveillance épidémiologique incluant les maladies d'origine alimentaire est renforcé
- Les agriculteurs, les pêcheurs, éleveurs, les commerçants sont formés à l'adoption de bonnes pratiques
- Les acteurs de la distribution et de la vente des denrées alimentaires sont formés et offrent des denrées alimentaires sûres.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/5

- Promouvoir une agriculture sensible à la nutrition
- la création des chaînes de valeurs en conformité avec le changement des habitudes alimentaires ;
- l'accroissement des mécanismes de production nationale par le renforcement des capacités des différents acteurs avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- l'éducation, la formation des producteurs et des consommateurs et la vulgarisation des modes de consommation et de gestion durables des déchets
- Mettre l'accent sur les personnes aux besoins spécifiques que sont les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés
- Résoudre la question de malnutrition par la création d'un répertoire des aliments locaux et leurs valeurs nutritives afin d'informer et éduquer la population à leur consommation saine et leur combinaison.
- Une communication axée sur le changement de comportement en matière d'alimentation.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/5

Elle a été examinée sous différents angles notamment dans les domaines de production agricole, de pêche, de l'élevage et produits forestiers non ligneux. En vue de réaliser cette vision, les différentes propositions d'actions ont porté sur:

- L'actualisation des textes réglementant les productions agropastorales calendriers culturels afin de s'adapter aux changements climatiques
- Adapter les pratiques agricoles aux exigences du changement climatique
- Promotion de bonnes pratiques agricoles, d'élevage et des produits forestiers non ligneux des modèles adaptés aux Changements climatiques pour maintenir la production respectueuse de la nature.
- La promotion de l'utilisation rationnelle des intrants performants, des bio pesticides; des fertilisants et la fabrication des composts.
- Le renforcement de capacité technique et opérationnelle des institutions et des producteurs. La formation des agriculteurs a également été mise en avant de façon générale, il était question de définir les mécanismes pouvant limiter le recours à l'agriculture sur brûlis
- Relance du système agro – sylvo – pastorale à travers le financement de la recherche agronomique, la production semencière, et la mécanisation.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Finance | <input checked="" type="checkbox"/> Politique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Innovation | <input checked="" type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input checked="" type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input checked="" type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input checked="" type="checkbox"/> Compromis |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/5

- Accès équitable à la terre pour tous ;
- Mise à disposition des moyens conséquents et effectifs aux différents Responsables Institutionnels pour la mise en œuvre des activités dans leurs zones respectives ;
- La réglementation des prix des denrées Alimentaires ;
- Renforcer les capacités des services sociaux de base existant ;
- Développer un programme d'éducation nutritionnel ;
- Promouvoir les cantines scolaires dans tous les établissements scolaires ;
- Rendre opérationnel les services d'hygiène et assainissement dans marchés publics ;
- Assurer l'hygiène des denrées Alimentaires dans tous les circuits de distributions ;
- Installation d'une chambre froide pour le conditionnement des denrées dans tous les marchés.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Finance | <input checked="" type="checkbox"/> Politique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Innovation | <input checked="" type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input checked="" type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input checked="" type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input checked="" type="checkbox"/> Compromis |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 5/5

A court et moyen termes l'Etat et ses partenaires doivent continuer les efforts de restauration de la paix et de la sécurité dans le pays. L'analyse du contexte fait ressortir 3 types de zones i) zones d'urgence ii) les zones post-urgence et relèvement iii) les zones de développement. L'objectif de résilience doit tenir compte du contexte de chaque zone et les investissements à réaliser doivent assurer une cohérence d'ensemble visant une progression des communautés en zones urgences vers les zones de développement. D'une manière spécifique, il s'agit de:

Au niveau central et stratégique

- Garantir l'effectivité de la présence des cadres techniques de l'Etat sur le terrain à travers un plan de redéploiement et affectation adapté aux besoins
- Un engagement ferme du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) à coordonner et mettre en place une stratégie nationale intégrée d'appui aux petits producteurs incluant
 - o L'accès aux moyens, outils et intrants pour renforcer la production
 - o Un plan de réhabilitation d'infrastructures rural et des routes d'accès aux grandes zones de productions ;
 - o Un mécanisme de commercialisation et d'accès à l'information sur les prix
 - o La mise en place d'institutions de microfinance et/ou de banque de développement agricole dans les zones de relèvement et de développement pour faciliter l'accès au crédit.
- Assurer une meilleure implication des sectoriels dans la planification et l'élaboration des projets ainsi que leur plan de désengagement pour la pérennisation des projets
- Renforcer la coordination entre les services de l'Etat en charge des statistiques agricoles, de l'alerte précoce, des filets sociaux sécurité alimentaire, afin d'assurer la disponibilité et l'utilisation efficace des Informations.
- Organiser un forum national sur la contribution du petit producteur à la cohésion sociale, à la paix et à la réconciliation afin de remobiliser les acteurs.

Au niveau régional et local

- Assurer des transferts sous formes de filets de sécurité, conditionnelle ou non, selon le statut de vulnérabilité
- Appuyer la formalisation administrative des organisations de producteurs et faciliter leur mise en réseau
- Renforcement continu de la capacité de production des petits exploitants pour une progression vers le statut d'entrepreneur
- Appuyer le fonctionnement des marchés en facilitant la relation client-acheteur à travers des informations sur les prix
- Assurer l'inclusion de tous les acteurs dans le renforcement des capacités sur la chaîne d'approvisionnement (production, conservation, conditionnement, stockage et de transformation et commercialisation)
- Créer des marchés de proximité et de regroupement afin de faciliter l'écoulement des produits locaux et l'accès aux produits de base.
- Renforcer la sensibilisation des communautés sur les pratiques de destruction et d'exploitation anarchiques des ressources naturelles
- Développer et animer des cadres de concertation entre les acteurs autour des plans de développement locaux. Les préfetures, les sous-préfetures et les communes doivent mettre à jour et vulgariser leur document de planification et autre plan de contingence au niveau local.

PISTES D'ACTION

- | | |
|---|---|
| ✓ | Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive |
| ✓ | Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables |
| ✓ | Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature |
| ✓ | Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables |
| ✓ | Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress |

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|---|---|---|-------------------------|
| ✓ | Finance | ✓ | Politique |
| ✓ | Innovation | ✓ | Données et preuves |
| ✓ | Droits de l'homme | ✓ | Gouvernance |
| ✓ | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | ✓ | Compromis |
| ✓ | | ✓ | Environnement et climat |

POINTS DE DIVERGENCE

- La question d'accessibilité aux terres agricoles : le droit coutumier ne permet pas l'équité dans l'accès à la terre
- La promotion de l'agriculture extensive ou intensive : le mode d'exploitation agricole est resté extensif alors que l'accroissement de l'offre alimentaire nécessite une intensification
- Le contexte foncier coutumier ne permet pas une exploitation durable des PFNL
- L'organisation agricole actuelle (moyens rudimentaires et concentration autour des villages) ne facilite pas la mise en place des grandes exploitations agricoles et crée des tensions foncières.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---|-------------------------|
| Finance | Politique |
| Innovation | Données et preuves |
| Droits de l'homme | Gouvernance |
| L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | Compromis |
| | Environnement et climat |